

DELEGATION DE Monsieur Marik FETOUH

D-2015/419
Egalité et Citoyenneté. Attribution d'aides en faveur des associations. Adoption. Autorisation.

Monsieur Marik FETOUH, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale, la Ville de Bordeaux encourage la promotion d'une politique transversale en direction des associations qui agissent en faveur de l'égalité et de la citoyenneté.

Cette action s'articule autour des axes suivants :

- la promotion de l'égalité et de la citoyenneté,
- la sensibilisation et les actions en faveur du bien vivre ensemble,
- le soutien aux actions mémorielles.

Lors du vote du budget primitif, le Conseil Municipal a décidé d'affecter une enveloppe globale pour la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, et la diversité culturelle d'un montant de 26 600 euros.

Je vous propose de procéder à la première affectation des crédits en faveur des associations, ce qui représente un montant total de 13 800 euros.

Cette proposition s'établit comme suit :

Associations / Bénéficiaires	Objet	Montant
Contact Aquitaine	Permanence d'aide et d'écoute face à des situations difficiles liées à l'homosexualité (fonctionnement)	1 000
Mémoires et Partage	Promotion du travail de mémoire et valorisation du dialogue inter mémoriel sur la traite négrière (fonctionnement)	2 000
Le Refuge	Accueil et hébergement de jeunes LGBT (fonctionnement)	2 000
Urban Vibrations School	Aide au projet- permettre à des jeunes de se confronter aux concepts de discriminations et préjugés en travaillant dans la dynamique d'un reportage télévisuel	1 500
Jeunes Musulmans de la Gironde	Aide au projet- soirée d'échanges culturels et artistiques entre jeunes de différentes confessions	1 500
Couleur Corée	Aide au projet- « le lys et l'hibiscus » spectacle de danse valorisant les cultures françaises et coréennes	800
Cimade	Aide au projet- accompagnement juridico-administratif de personnes migrantes, sensibilisation à leur situation	1 500
Girofard	Aide au projet- création d'un documentaire sur les parcours de personnes LGBT migrantes et les difficultés rencontrées en raison de leur homosexualité	1 500
Licra	Aide au projet- favoriser les échanges entre jeunes des quartiers de Bacalan,	2 000

	les Aubiers, Grand Parc via une pratique sportive, théâtrale ou artistique afin de déconstruire les préjugés racistes	
--	---	--

Les dépenses ci-jointes sont prévues au Budget Primitif de l'année 2015, Promouvoir l'égalité
- Opération P074O002 - Compte 6574 - Fonction 422

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- verser une subvention dont le montant est détaillé dans le tableau ci-dessus.

ADOpte A LA MAJORITE
VOTE CONTRE DU GROUPE DU FRONT NATIONAL

M. FETOUH. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, il s'agit de l'attribution de subventions à des associations.

Trois types de subventions :

D'abord de fonctionnement au bénéfice des associations Contact Aquitaine, Mémoires et Partage et Le Refuge qui a en termes d'hébergement tous les agréments nécessaires notamment celui de la Jeunesse et des Sports.

Des compléments par rapport aux subventions attribuées par l'appel à projets Bordeaux pour l'Égalité, la Diversité et la Citoyenneté pour l'association UVS et Les Jeunes Musulmans de la Gironde pour un montant total de 3.000 euros.

Et des subventions concernant des projets pour les associations Couleur Corée, la Cimade, la Licra et le Girofard qui va proposer un travail autour des demandeurs d'asile pour des raisons liées à l'orientation sexuelle, puisque dans certains pays les homosexuels sont pourchassés ce qui les amène à demander l'asile chez nous.

M. LE MAIRE. -

Mme BOUILHET

MME BOUILHET. -

Monsieur le Maire, chers collègues, notre collègue M. FETOUH soumet au vote une nouvelle salve de subventions financières à des associations communautaristes et victimaires, adeptes de la repentance masochiste.

Une fois de plus le Girofard bat des records dans l'absurdité de ses projets puisqu'il entend créer un documentaire sur les parcours LGBT des migrants et des difficultés rencontrées en raison de leur homosexualité.

Quelle priorité pour notre ville !

Dans l'ensemble du torrent migratoire qui submerge l'Europe depuis le début de l'année nous gageons que cette préoccupation est inexistante dans la tête des clandestins. A contrario, elle est une obsession dans celle des bénévoles du Girofard dont la vision du monde se résume à l'homophobie.

Quant au Refuge, association recevant des jeunes homosexuels, des bénévoles ont été pointés du doigt pour abus de pouvoir, conflit grave avec les hébergés, drogue.

Plus grave, un bénévole a même été condamné pour attouchements sur mineurs, mais cela ne doit déranger personne ici puisque la municipalité s'apprête à leur donner 2.000 euros.

De même les Bordelais seront heureux d'apprendre qu'ils donneront des subsides à la Cimade, organise immigrationniste qui voit dans l'immigration / invasion un bienfait régénérateur pour une France réputée rance, fermée et xénophobe, etc.

Bref, nous voterons contre cette délibération.

M. LE MAIRE. -

M. SOLARI

M. SOLARI. -

Monsieur le Maire, je voudrais simplement rappeler à notre interlocutrice cette phrase de Romain Gary : « Le patriotisme c'est l'amour des siens, le nationalisme c'est la haine des autres. »

M. LE MAIRE. -

C'est une belle citation. Je m'en suis servi à plusieurs reprises.

M. FETOUH, ce n'est pas la peine d'argumenter très longuement.

M. FETOUH. -

Juste un mot pour dire en ce qui concerne le Refuge que les affirmations de notre collègue, c'est totalement faux. En l'occurrence c'est une association qui a l'agrément de l'Education Nationale, qui a l'agrément du ministère de la Jeunesse et des Sports, qui a des financements de l'Etat et de nombreuses collectivités. Donc on voit bien que les accusations sont totalement mensongères.

Quant à l'homophobie, je voulais vous dire que dans l'enquête qui a été réalisée par l'Observatoire Bordelais de l'Egalité que vous avez critiquée en nous donnant des leçons de sociologie alors que c'est une enquête qui a été faite par un laboratoire du CNRS et de l'Université de Bordeaux, nous avons en termes de rendu 42% des répondants qui se plaignent de discriminations liées à leur orientation sexuelle.

Effectivement ça peut se cumuler, on peut être une femme handicapée, on peut être un homme non blanc, et on arrive à plus de 100%. Ça semble assez évident.

M. LE MAIRE. -

Quant à dire que parmi les réfugiés la préoccupation de l'homophobie n'existe pas, je vous rappelle qu'il y a plusieurs dizaines de pays dans le monde qui considèrent que l'homosexualité est un crime. Beaucoup d'homosexuels sont pourchassés pour cela dans leur pays d'origine.

Je mets aux voix ce projet de délibération.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Merci.